

LES FILIÈRES D'ÉTUDES EN ART

1. ARTS APPLIQUÉS

Ces formations permettent de mettre la créativité et le savoir-faire artistique au service de projets concrets.

➤ **Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADE)**

• **Informations générales**

Plusieurs spécialités pour ce diplôme de niveau bac+3 qui confère le grade de Licence. Le DNMADE favorise les liens entre conception/création et production/fabrication.

• **Admission**

Les inscriptions en DNMADE se font sur Parcoursup : dossier scolaire, lettre de motivation, éventuellement dossier artistique et entretien.

• **Etablissements**

Lycées publics et privés, écoles supérieures d'arts appliqués, centre de formation pour apprentis.

➤ **Diplôme Supérieur des Arts Appliqués (DSAA)**

• **Informations générales**

4 spécialités pour ce diplôme (réforme en cours).

• **Admission**

L'accès en DSAA est réservé aux titulaires d'un bac+2 en arts/design (réforme en cours). Etude du dossier scolaire, entretien, travaux personnels...

• **Etablissements**

Lycées publics et privés, écoles supérieures d'arts appliqués.

2. ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART (Beaux-arts)

Rattachées au ministère de la Culture, les écoles supérieures d'art (« Beaux-arts ») proposent un cursus en 3 ou 5 ans. Qu'elles soient nationales ou territoriales, l'objectif commun est de former aux métiers de la création (artistes plasticiens, designers, concepteurs).

Pour les diplômes préparés (DNA et DNSEP), 3 options sont possibles : art, design et communication.

➤ **Diplôme National d'Art (DNA)**

• **Informations générales**

L'enseignement en DNA est centré sur le projet de l'étudiant à partir de cours pratiques (vidéo, photo, sculpture, estampe...) et théoriques (histoire de l'art, esthétique...). Le DNA est un diplôme bac+3 qui confère le grade de Licence.

• **Admission**

L'entrée en 1^{ère} année de DNA se fait sur concours avec le bac par la procédure Parcoursup ou par une procédure propre.

• **Etablissements**

Exclusivement dans les écoles supérieures d'art publiques.

➤ **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)**

• **Informations générales**

Le DNSEP est un diplôme bac+5 qui confère le grade de Master et permet d'être créateur-concepteur d'expressions plastiques option art, design ou communication. Développement du projet artistique de l'étudiant et préparation du mémoire de fin d'études sont les axes principaux de la formation.

- **Admission**

Principalement à la suite d'un DNA mais d'autres formations en arts/design peuvent permettre de postuler.

- **Etablissements**

Exclusivement dans les écoles supérieures d'art publiques.

3. GRANDES ÉCOLES

Les Arts-Déco, les Beaux-Arts de Paris, l'ENSCI, la FEMIS, l'ENSATT... Délivrants des diplômes à bac+5, les grandes écoles d'art publiques attirent toujours autant d'étudiants.

- **Ecoles postbac** (formation en 5 ans)

- **Informations générales**

Formations de haut-niveau et réputées pour ces établissements renommés, dans les domaines de l'art (**Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts-ENSAB**), de la création et du design (**Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs-ENSAD**, **Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle-ENSCI**), de la culture et du patrimoine (**Ecole du Louvre**, **Institut National du Patrimoine-INP**).

- **Admission**

Avec le baccalauréat, la sélection en fonction des écoles peut se faire sur la base de dossiers de travaux personnels, d'épreuves écrites d'analyse de documents et d'entretiens. La sélection est sévère pour intégrer ces établissements.

- **Etablissements**

ENSBA

ENSAD

ENSCI

Ecole du Louvre

INP Restauration

- **Ecoles postbac+2** (formation en 3 ou 4 ans)

- **Informations générales**

Là encore, les formations sont de haut-niveau et dispensées par des établissements réputés dans les domaines du théâtre (**Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre-ENSATT**), du cinéma et de l'image (**Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son-ENSMIS dit FEMIS**, **Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière-ENSL**), de la photographie (**Ecole Nationale Supérieure de la Photographie-ENSP**), de la création textile (**ENSCI**) ou de la recherche/enseignement (**ENS Paris Saclay**).

- **Admission**

Sélection très sévère avec une formation artistique/arts appliqués/CPGE avec des épreuves variant suivant l'orientation de l'école.

- **Etablissements**

ENSATT/ENSMIS/ENSP

Louis Lumière/ENS Paris Saclay

4. CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Les CPGE permettent d'accéder aux Ecoles Normales Supérieures (ENS) mais aussi à d'autres filières dans le domaine artistique.

- **CPGE Arts/design ENS Paris Saclay**

- **Informations générales**

Solide culture générale dans le domaine artistique et initiation aux pratiques artistiques et créatives. L'exigence de cette filière est réelle en vue de réussir le concours très sélectif.

- **Admission**

Sélection sur dossier scolaire, lettre de motivation et éventuellement travaux personnels par Parcoursup.

- **Etablissements**

4 lycées (Lyon, Nîmes, Nevers, Toulouse) et l'ESAA Duperré.

- **CPGE Lettres option Arts ENS Paris Ulm/Lyon**

- **Informations générales**

CPGE traditionnelle en Lettres avec des enseignements optionnels (4h à 6h) dans le domaine des arts (5 options : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, histoire des arts, musique et théâtre). Préparation des concours des ENS, des grandes écoles d'art et poursuite d'études en Licence à l'université.

- **Admission**

Sélection sur dossier scolaire et lettre de motivation pour les lycéens de la voie générale par Parcoursup.

- **Etablissements**

Une cinquantaine de lycées propose ces CPGE littéraires avec option art.

5. L'ANNÉE PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES D'ART

Ces classes préparent en 1 an aux concours des écoles supérieures d'art.

- **Informations générales**

Cette année est conçue comme une ouverture sur les différentes pratiques artistiques. Le cursus allie enseignements théoriques, pratiques et techniques. Prépas publiques aux écoles supérieures d'art, classe préparatoire aux études supérieures, classe d'approfondissement en arts plastiques ou prépa privée sont les différentes appellations possibles.

- **Admission**

Tout bachelier peut prétendre à intégrer cette année de prépa avec comme critère de sélection dossier scolaire, lettre de motivation, travaux personnels, entretien par Parcoursup ou hors Parcoursup.

- **Etablissements**

19 prépas artistiques appartenant au réseau APPEA, lycées publiques/privés, écoles privées.

6. UNIVERSITÉ

Arts du spectacle, arts plastiques, histoire de l'art... Les cursus universitaires, avant tout théoriques, dispensent une solide culture générale. Une pratique artistique en parallèle est obligatoire pour devenir créateur.

- **Informations générales**

L'université délivre des diplômes à trois niveaux : **la licence et la licence professionnelle** (bac+3), **le master** (bac+5) et **le doctorat** (bac+8). En licence, 4 mentions sont possibles avec divers parcours spécifiques : **arts, arts du spectacle, arts plastiques et musicologie**. Les licences professionnelles permettent de s'insérer dans la vie active et sont orientés plutôt vers les arts appliqués. Le master permet une spécialisation dans un domaine particulier de l'art, permettant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études vers une thèse de doctorat (métiers de l'enseignement et de la recherche).

- **Admission**

Sur Parcoursup exclusivement et en fonction des places disponibles pour la licence (formation non sélective). Pour l'admission en master, sélection sur dossier et entretien.

- **Etablissements**

Exclusivement dans les universités.

7. ÉCOLES PRIVÉES

Mode, graphisme, BD, design, danse, théâtre... Les écoles privées ont conquis tous les territoires artistiques. Toujours chères, parfois reconnues, elles n'ont pas toutes une offre équivalente. Bien se renseigner avant de s'inscrire.

- **Informations générales**

Ces écoles proposent des formations en 3, 4 ou 5 ans : généralement, un première année d'initiation aux techniques traditionnelles des arts en question puis la spécialisation est progressive et orientée vers la professionnalisation.

- **Admission**

L'admission est possible avec le baccalauréat généralement avec un dossier de travaux personnels et un entretien. Des recrutements peuvent s'effectuer à partir de bac+2 comme les Gobelins-Ecole de l'image cursus animation 3D.

- **Etablissements**

Ces écoles peuvent être **privées sous contrat ou consulaires** (cette reconnaissance est un gage d'un enseignement de qualité adapté au diplôme délivré). Les écoles hors contrat peuvent proposer des **diplômes visés par l'état, des titres professionnels ou des diplômes spécialisés de l'école en question**.

8. CONSERVATOIRES

Musique, théâtre, danse... Les conservatoires restent la voie royale pour se former progressivement et tenter de faire un jour carrière comme artiste-interprète.

- **Informations générales**

Les **Conservatoires à Rayonnement Départemental** (CRD) et **Conservatoires à Rayonnement Régional** (CRR) dispensent une formation amateur en musique, danse, art dramatique en 2 cycles. Le 3^{ème} cycle est plus professionnalisant (Diplôme National d'Orientation Professionnelle-DNOP ou Diplôme d'Etudes Musicales/Chorégraphiques/Théâtrales-DEM/DEC/DET). Les **Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse** (CNSMD) et les **pôles d'enseignement supérieur artistique** forment des professionnels dans ces domaines (Diplôme National Supérieur Professionnel Musicien/Danseur/Comédien-DNSPM/D/C).

- **Admission**

Niveau de technique dans l'art en question, audition, entretien pour les CRD/CRR/CNS.

- **Etablissements**

CRD, CRR, CNS et les pôles d'enseignement supérieur artistique.